Le numismate francophone

Numéro 10 **Mars 2017**

Vous est offert **Pour votre plaisir** par

L'Association des Numismates Francophones du Canada,
en collaboration avec
les Apprentis Numismates et l'Institut Québécois de Numismatique

Photo tirée d'une page d'images Internet (coinbooks.org)

photo MRC

photo MRC

Le numismate francophone
est la revue officielle de l'Association
des Numismates Francophones du Canada.

Sa préparation est assurée par
Les Éditions Numispro

Yvon Marquis en est l'Éditeur.

Le numismate francophone
est publié à tous les mois (10 parutions)
en format électronique seulement
et est accessible gratuitement
sur le site web de l'association.
http://anfc.info

Le contenu des articles n'engage que l'auteur.

Toute reproduction des articles est interdite à moins d'obtenir au préalable une autorisation écrite de Les Éditions Numispro, sauf pour de brefs extraits à des fins de présentation éducative. **Dans tous les cas, la source de même que le nom de l'auteur doivent être mentionnés.** Sauf pour les articles traitant d'actualité, aucune autorisation de reproduction ne sera accordée dans un délai inférieur à 12 mois suivant la date de parution de l'article.

ISSN 2369-5633

Tarifs publicitaires *(pour **10** parutions)*

Carte d'affaire (88 x 50 mm)	30 $
Bas de page (176 x 30 mm)	40 $
Quart de page (88 x 100 mm)	50 $
Demie page (170 x 100 mm)	90 $
Pleine page	175 $

(le montage doit être fourni par l'annonceur)

Faites votre chèque à l'ordre de
Les Éditions Numispro
C.P. 2001, Rimouski, Qc. G0L 1B0

Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser toute publicité

Numéro 10 Mars 2017

Dans ce numéro :

- **Éditorial**
- **Jamais 2 sans 3… ou 4…**
- **Nouvelle pièce de 3 $**
- **Dollar en argent 2017**
- **La MRC sur la sellette (suite)**
- **Pièce unique 1¢ US 1982 en bronze**
- **Les 1¢ de Canada de 2006**
- **La monnaie décimale canadienne (1953 – 1964)**
- **Boucle de cheveux sur des Coupons Canadian Tire**
- **Expositions et Salons à venir**
- **L'Ascenseur Jacques Gosselin et ses coupons**
- **L'Apprenti Numismate « Comment classer ces pièces bizarres… »**
- **Les Petites Annonces Classées**
- **Publicités diverses**

Nous vous invitons à encourager nos annonceurs

L'Association des Numismates Francophones du Canada

est membre de l'Association Royale de Numismatique du Canada # C23778

Pour nous joindre : anfc.info @gmail.com

Des changements appréciés

Suite aux changements annoncés dans la revue de février, les commentaires ont été à la fois nombreux et très positifs de la part des membres-lecteurs.

Le nouveau logo et la bannière ont suscité beaucoup de compliments et le changement de fréquence de production de la revue semble très apprécié de plusieurs, qui comme certains rencontrés lors du Salon ANFC, apprécient ce lien plus régulier avec les membres-lecteurs. Une question nous a été posée au sujet de ***l'info-lettre.*** Ce véhicule de communication sera utilisée seulement lors d'annonces importantes pouvant survenir à mi-chemin entre deux parutions, afin que les membres en soient informés rapidement.

Nous sommes heureux d'ajouter à notre liste de clubs participants, le **Club des Collectionneurs de Coupons Canadian Tire** (CTCCC / CCCCT). Outre l'annonce dans les pages qui suivent, les informations relatives à leurs rencontres sont inscrites dans la liste des clubs sur notre site web. Soyez les bienvenus. Encore une fois, je vous rappelle que si vous connaissez un club du Québec qui n'est pas dans notre liste, envoyez-nous leurs coordonnées et il nous fera plaisir de les ajouter.

Jamais deux sans trois… et même quatre…

Après avoir lancé un ensemble hors circulation comprenant six pièces arborant les motifs traditionnels et ensuite un ensemble comprenant 12 pièces soit 5 avec les motifs traditionnels, 5 avec les motifs commémoratifs de 2017 et la version colorée des pièces de 25¢ et 2$, voilà que la MRC vient d'annoncer un ensemble de 5 pièces comprenant les pièces de 5¢, 10¢ et 1 $ ainsi que les pièces de 25¢ et 2$ en version colorée.

24,95 $

34,95 $

19,95 $

Offerts respectivement à 24,95$ / 34,95$ / 19,95$ on réalise que le collectionneur doit faire un choix judicieux, car le coût du premier et troisième ensemble réunis totalise près de 45$ mais à ce prix ils n'auront pas 2 des pièces offertes dans le second ensemble. Bien sûr, ce qui différencie le premier ensemble des autres c'est qu'il contient une pièce de 50¢. Notons finalement que le premier ensemble sera émis à 75,000 exemplaires alors que pour les deux autres, la MRC mentionne « jusqu'à épuisement des stocks ». A vous de choisir…

Et, quelques jours avant la parution de cette revue, soit le 7 mars, un quatrième ensemble a été mis en vente. Ce nouveau produit, appelé « Ensemble de 8 pièces hors circulation *Mon Canada m'inspire* 2017 », comprend quant à lui un exemplaire des 5 pièces de circulation 2017, ainsi que la version colorée des pièces de 25¢ et 2$ **ainsi que la pièce de 50¢.** Cet ensemble sera émis à 75,000 exemplaires et est offert à 26,95$. Si vous achetez chacun de ces ensembles, il vous en coûtera 106,80$ (plus taxes et frais) et vous aurez donc un total de **31 pièces** réparties comme suit :

2 pièces de 5¢ arborant le castor, 2 pièces de 10¢ arborant le Bluenose, 2 pièces de 25¢ arborant le caribou, **1 pièce de 50¢ arborant les armoiries**, 2 pièces de 1$ arborant le huard, 2 pièces de 2$ arborant l'ours polaire, 3 pièces de 5¢ arborant le motif 2017, 3 pièces de 10¢ arborant le motif 2017, 2 pièces de 25¢ arborant le motif 2017, 3 pièces de 25¢ arborant le motif 2017 version colorée, **1 pièce de 50¢ arborant le motif 2017**, 3 pièces de 1$ arborant le motif 2017, 2 pièces de 2$ arborant le motif 2017, 3 pièces de 2$ arborant le motif 2017 version colorée.

Comme on peut le voir, le collectionneur a un choix à faire et devra déterminer l'importance qu'il accorde aux deux pièces de 50¢ qui viennent compliquer le tout. **L'idéal aurait été d'avoir un ensemble de 13 pièces regroupant toutes ces pièces en un seul produit,** même si le chiffre 13 peut sembler agaçant pour certains, dans ce cas il aurait été des plus approprié, mais…

Nouvelle pièce de 3 $

Dans le cadre de son nouveau programme visant à remplacer les pièces offertes à valeur nominales la MRC offre cette pièce commémorant le 150e anniversaire du Canada**.** Comme le mentionne la publicité, elle « REGORGE D'EMBLÈMES DES QUATRE COINS DU PAYS! » **:** Des bâtons de hockey accompagnés d'une rondelle, des flocons de neige, un ours polaire, un inukshuk, la Colline du Parlement, l'unifolié, une cruche de sirop d'érable, un phare, des casiers à homards, une traîne sauvage, une bernache du Canada, un canot, un castor, un orignal, une épinette noire, un avion Beaver, un saumon, un épi de blé, une botte de cowboy et des montagnes. Elle est offerte au coût de 19,95 $ (exempte de taxes) et l'emballage est très attrayant.

TPM
La boutique du collectionneur
depuis 1986

VOUS TROUVEREZ UN VASTE CHOIX DE :

Monnaies et billets canadiens et étrangers
Accessoires (2X2, feuilles de rangement, tubes, etc)
Catalogues et documentation

Catalogue virtuel de 56 pages disponible en ligne

★ ★ ★ ★ ★
Magasinez en ligne
et profitez de nos nombreux rabais !
BOUTIQUE-TPM.COM

550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1M 2S6

418 524-7894
info@boutique-tpm.com

Le motif du dollar commémoratif en argent de 2017 a été dévoilé au début du mois de mars. Comme on s'end doutait, le motif vient souligner le 150e anniversaire du Canada. Il présente « une interprétation évocatrice et moderne d'un symbole traditionnel qui raconte notre nation » et est l'œuvre de l'artiste Rebecca Yanovskaya.

« De Marianne, en France, à Britannia, au Royaume-Uni, l'histoire compte de nombreux exemples de figures allégoriques qui personnifient avec éloquence leur nation. Lorsque les mots ne suffisent pas, ces symboles en disent long par leur incarnation des forces, des idéaux et des vertus du pays et de ses habitants. Cette tradition est au cœur de la pièce commémorative en argent de cette année, qui pose un regard moderne et audacieux sur cette idée classique. Résolument inspirante, la magnifique gravure soulignant le 150e anniversaire de la Confédération canadienne est chargée de symbolisme; célébrant l'histoire de notre pays, elle évoque notre capacité à nous serrer les coudes pour surmonter les obstacles – ceux du passé, du présent et de l'avenir ».

La pièce en argent pur à 99,99% pèse 23,17 grammes et sera émise à 30,000 exemplaires. Tout comme l'an dernier, la pièce est disponible seulement en fini épreuve numismatique.

La pièce fera également partie de l'ensemble Épreuve numismatique en argent pur. Le contour et le motif central montreront un placage en or faisant ainsi ressortir les détails du motif.

La Monnaie Royale Canadienne sur la sellette / une analyse de base

Suite à l'article paru dans le Journal de Québec / Journal de Montréal et dont nous parlions brièvement dans la dernière édition, nous avons fait une analyse des commentaires publiés au niveau de l'impact de ce phénomène sur les collectionneurs et la valeur de ces pièces.

Premièrement, le fait que peu de pièces se vendent par rapport au nombre frappé doit être traité en tenant compte de divers éléments. Un exemple tiré de l'article parle d'une pièce en argent de 5 $ (Une princesse devenue monarque) offerte à 65 $, frappée à 15,000 exemplaires, et dont seulement 1732 auraient été vendues. La raison pourquoi cette pièce a été boudée peut varier selon les acheteurs : le thème ? La qualité du motif ? Le coût (bien que pas nécessairement élevé) ? Allez savoir. Toutefois, les acheteurs devraient être heureux d'apprendre qu'ils ont en main une pièce émise à seulement 1732 exemplaires, mais cela ne garanti pas nécessairement une valeur à la hausse. En effet, si seulement 1732 personnes se sont montrées intéressées, cela signifie que le marché secondaire sera faible pour la revente potentielle de cette pièce, du moins à court terme, car si les collectionneurs n'en ont pas voulue il y a quelques mois, je doute qu'ils la recherche aujourd'hui.

Même chose pour la pièce en argent de 15 $ (L'expédition dans l'Arctique) offerte à 55 $, avec un tirage de 15,000 et dont seulement 3791 auraient été vendues.

Mais prenons un autre exemple très différent, celui d'une pièce en or de 1000$ (100e anniversaire Première Guerre mondiale) dont le tirage était fixé à 40 pièces et dont seulement 14 se sont vendues au prix de 21,000 $ chacune. On comprendra ici que le prix de vente en-lui-même indique qu'il y aura un nombre très restreint de collectionneurs potentiellement intéressés par la pièce.

L'article du journal faisait état de 8 pièces « peu populaires » dont les ventes furent très loin des estimés de la MRC, et ce, toujours selon l'article « malgré une hausse de 3400% des dépenses de publicité ».

Et ici entre en jeu un élément très important. Vous qui lisez ces lignes ou qui avez lu l'article dans le Journal de Québec / Journal de Montréal vous connaissez le nombre réel de pièces « disponibles » (vendues) par rapport à la quantité frappée. Malheureusement, ce ne sont pas tous les catalogues qui basent leurs données sur le nombre réel de pièces; certains listent le nombre annoncé par la MRC comme étant la quantité réelle existante, ce qui est rarement le cas. Le meilleur moyen de savoir combien de pièces ont réellement été vendues est de consulter le Rapport annuel de la MRC produit habituellement vers le mois de mai et disponible sur leur site web (**mint.ca**). Il contient des tableaux très bien détaillés.

Mentionnons en terminant que ce n'est pas la quantité de pièces émises qui fixe la valeur marchande d'une pièce. Comme nous l'avons souvent répété, c'est le principe de « l'offre et de la demande » qui détermine le tout. S'il y a 10 pièces de disponibles et 20 acheteurs alors le prix sera à la hausse, mais si c'est l'inverse, qu'il y a 20 pièces et seulement 10 acheteurs, le prix devra être ajusté à la baisse.

Mais la vraie morale de cette histoire est la suivante : Lorsque vous achetez une pièce, quel que soit son prix, considérez votre achat comme lorsque vous achetez un bibelot pour votre maison, lorsque vous vous payez une bonne bouteille ou un bon souper, une fin de semaine de vacances, faites-le POUR VOTRE PLAISIR et oubliez la valeur future potentielle de votre pièce. C'est un excellent moyen de ne pas être déçu.

Au-delà des quantités vendues…

Suite à notre analyse présentée à la page précédente, un autre élément vient influencer les ventes globales de la MRC et c'est le nombre de produits différents offerts aux clients. Les communiqués de la MRC relativement à ses résultats financiers nous en apprennent un peu plus sur le sujet. Par exemple, en 2015 la MRC a offert 225 produits différents et un collectionneur intéressé à acquérir un exemplaire de chacun aurait dû débourser 339,858 $, et en 2016, le nombre de produits offerts était de 220 (totalisant 284 pièces différentes), totalisant un coût de 529,162 $. Selon Canadian Coin News, « *c'est la première fois que le coût total d'acquisition dépasse le demi-million. Cette augmentation est principalement due à l'émission d'une pièce en or et de deux pièces en argent d'un kilogramme et une augmentation générale du prix des pièces en argent de un et deux onces. Les quatre pièces d'or et cinq en argent d'un kilogramme émises en 2016 totalisaient 329,858 $, comparativement aux trois pièces d'or et trois en argent d'un kilogramme émises en 2015 totalisaient 213,889 $. Donc, si on enlève les pièces d'un kilo on se retrouve avec un coût total pour les autres produits de 199,304 $ pour 2016 comparé à 125,000 $ l'année précédente.* »

On comprend donc que peu de collectionneurs peuvent se payer toutes ces pièces et ici entre en jeu un élément très important. Le collectionneur est souvent guidé par ses émotions et le fait de réaliser qu'il ne peut se procurer plusieurs pièces provoque parfois un sentiment de déception qui se traduit dans certains cas par l'abandon de son passe-temps.

Une preuve de cet effet, se traduit par les ventes totales de la MRC. En effet, les résultats du troisième trimestre de 2016 (publiés début mars par la Corporation de la Couronne) montrent une baisse de 208,3 millions de dollars au niveau des revenus (une baisse d'environ 27%) et une baisse de 6,5 millions de dollars au niveau des profits (une baisse de 61%). Le trimestre se terminant tout de même avec un profit consolidé de 4,2 millions de dollars.

Pièce unique en bronze certifiée aux États-Unis

La compagnie Numismatic Guaranty Corporation a certifié le seul exemplaire connu d'une pièce américaine de **1¢ de 1982-D en bronze et arborant une petite date**. Cette pièce unique fut découverte en novembre dernier par un collectionneur anonyme du Minnesota lorsqu'il a décidé de vérifier une accumulation de pièces en bronze qu'il avait mis de côté après les avoir reçu en circulation.

On se souviendra qu'en 1982, les États-Unis ont décidé de modifier la composition métallique de leurs pièces de 1¢, passant du bronze à une pièce en zinc plaquée bronze. On en profita également pour modifier l'effigie, les inscriptions et la date. Ces changements se sont traduits par sept variétés différentes, émises pour cette dénomination en 1982. On retrouve donc des pièces datées 1982 en bronze avec Grosse date et Petite date, des pièces datées 1982 en zinc plaqué bronze avec Grosse date et Petite date, des pièces datées 1982-D en bronze avec Grosse date, et des pièces datées 1982-D en zinc plaqué bronze avec Grosse date et Petite date.

La pièce illustrée ici est une pièce composée de 95% de cuivre datée 1982 D arborant une Grosse Date.

1982 GROSSE DATE **1982 PETITE DATE**

Comme on peut le voir, aucune pièce de 1982-D en bronze avec une petite date n'a été émise ni connue jusqu'à la découverte récente de cet exemplaire unique certifié par NCG. Bien que certains puissent considérer cette pièce comme une huitième variété, NCG la considère comme une erreur de la Monnaie américaine, car elle estime qu'elle a sans aucun doute été frappée à partir d'un flan oublié et non intentionnellement été émise pour circulation. La pièce pèse 3,08 grammes, ce qui rencontre la tolérance de la Monnaie pour les cents en bronze. Le propriétaire de la pièce a contacté le spécialiste des variétés, Ken Potter, qui a révélé l'existence de cette pièce unique dans un article publié par Numismatic News.

et ici au Canada…

On se souviendra que la pièce de 1¢ qui était faite de zinc plaqué cuivre depuis 1982, passa graduellement à l'acier plaqué cuivre. Depuis l'année 2000 les deux types de pièces ont été émis à chaque année. De 2000 à 2005, on pouvait différencier facilement les deux types de pièces, celles en acier plaqué cuivre arborant un petit « P » sous l'effigie de la reine, alors que celles faites de zinc plaqué cuivre n'arborent aucune marque.

Mais à compter de 2006, la MRC décida d'ajouter son logo (un M stylisé) sur toutes les pièces de monnaie de circulation. Ce logo se retrouve sous l'effigie de la reine et a eu pour effet que le « P » n'apparaît plus sur les pièces. Le seul moyen qui reste pour différencier les pièces en acier ou en zinc consiste à utiliser un aimant. Les pièces en acier sont magnétiques alors que celles en zinc ne le sont pas.

Sur les pièces datées de **2006** on retrouve trois types différents :

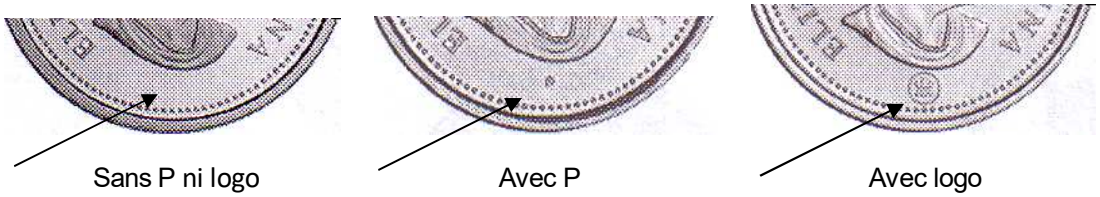

Les pièces des trois types ayant été émises avec les deux alliages, cela donne un total de six pièces différentes :

- Pièces **sans P ni logo magnétiques** — **RARES**
- Pièces sans P ni logo non-magnétiques — (aucune valeur particulière)

- Pièces avec un P sous l'effigie magnétiques
  233,000 d'émises **pour circulation (*)** — (valent entre 5 $ et 12 $)
- Pièces **avec un P** sous l'effigie **non-magnétiques** — **RARES**

- Pièces avec le logo sous l'effigie magnétiques — (aucune valeur particulière)
- Pièces avec le logo sous l'effigie non-magnétiques — (aucune valeur particulière)

Note :

Toutes les pièces de 1¢ que l'on retrouve dans les ensembles pour collectionneurs ont un P sous l'effigie. Ces pièces ne sont pas comprises dans le 233,000 mentionné et leur valeur est inférieure à celle indiquée.

ERREUR ou VARIÉTÉ ???

Cette chronique sera dorénavant publiée à tous les deux mois

Correction

Une erreur s'est glissée dans la revue de Décembre 2016, page 20 Les photos du haut relativement à la variété Haut et Bas relief du 5¢ 1951 ont été inversées. Voici donc la correction.

pièce avec bas relief

pièce avec haut relief

Comme mentionné, le haut de la lettre « A » à la fin de « GRATIA » pointe **entre** deux denticules pour les pièces à bas relief alors qu'il pointe **sur** un denticule pour les pièces à haut relief.

Toutes mes excuses et surtout Merci à Suzanne P de m'avoir mentionné cette erreur.

Littérature francophone sur la numismatique

Cette chronique sera dorénavant publiée à tous les deux mois.

Le Club des Collectionneurs de Coupons Canadian Tire
est fier de s'associer à
L'Association des Numismates Francophones du Canada

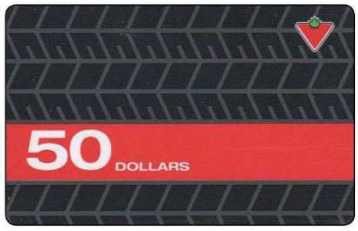

Venez nous rejoindre à notre prochaine réunion le 22 avril 2017 au
Centre Communautaire Roussin, Pointe-aux-Trembles, 12125 Notre-Dame E.
de 9h00 à midi.
Le stationnement est gratuit sur place et tout le monde est bienvenu !

La monnaie décimale canadienne

Par Yvon Marquis

Septième partie : Les pièces émises de 1953 à 1964

L'année 1953 devait en être une très importante pour la numismatique canadienne et même mondiale. En effet, suite à son accession au trône d'Angleterre en 1952, la Reine Elizabeth II faisait son apparition à l'avers des pièces de monnaie et billets de banque des pays du Commonwealth Britannique.

Au Canada, l'effigie qui apparaît sur nos pièces est l'oeuvre de Mary Gillick dont les initiales "M.G." sont à la base de l'effigie. Le portrait nous présente la souveraine alors qu'elle était âgée d'environ 18 ans, ce qui valut à cette effigie l'appellation de "Lauréate". (également appelée "Juvénile" en français et "Young Head" en anglais.) Cette nouvelle effigie apparut sur les pièces de toutes les dénominations.

Fait particulier, l'effigie de Mary Gillick nous fait voir un portrait qui semble présenter la souveraine les épaules dénudées, ce qui souleva beaucoup de protestation chez la population. En fait, les épaules de la reine étaient bien recouvertes d'une robe difficile à percevoir sur la pièce. Une légère modification, visant à ajouter une "pli" à la robe de la souveraine vint régler la situation. (Note: Pendant longtemps on a parlé d'une "bretelle" sur l'épaule, référant ainsi à la théorie de l'épaule dénudée).

Effigie sans pli sur l'épaule

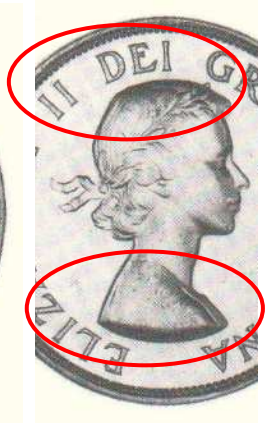

voir la forme des I

Effigie avec pli sur l'épaule

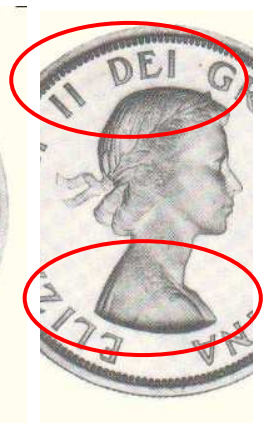

voir la forme des I

Quoi qu'il en soit, la modification donna satisfaction aux critiques et contribua à créer une "variété" pour les collectionneurs. Cette variété se retrouve sur les pièces de toutes les dénominations de 1953.

Il faut être prudent avec cette variété, pour s'assurer que les pièces "sans pli" sont authentiques et non pas des pièces dont l'usure aurait fait disparaître les détails du pli. Pour s'en assurer, il existe d'autres points de vérifications. Les chiffres romains "II", qui suivent le nom ELIZABETH sont de type "carré" sur la pièce "avec pli" alors qu'ils sont de type "romain" sur les pièces sans pli. De plus, la lettre "I" de "DEI" pointe "entre" deux denticules sur les pièces "sans pli" alors qu'elle pointe "sur" un denticule sur les pièces avec pli.

Le revers des pièces canadiennes de 1953 devait lui aussi se révéler des plus intéressants pour les collectionneurs. En effet, le revers des pièces de 25 cents, de 50 cents et de un dollar offrent quelques différences.

On retrouve au revers des pièces de 25 cents deux grosseurs de chiffres différents pour la date. Les pièces "avec pli" montrent au revers une petite date et une bordure aplatie. Quant aux pièces "sans pli" elles ont une grosse date avec une bordure effilée. Au niveau de la pièce de 50 cents, la pièce "avec pli" présente une grosse date au revers, alors que les pièces "sans pli" montrent soit une grosse date ou une petite date, ce qui donne trois variétés différentes. Pour le dollar, les pièces "avec pli" montrent au revers une bordure large avec des denticules courts. La pièce "sans pli" montre une bordure étroite avec des denticules plus longs. Les illustrations relatives à ces variétés se retrouvent dans la plupart des catalogues.

Bien que certains auteurs prétendent que c'est en 1953 que la Monnaie royale canadienne commença l'émission d'ensembles hors circulation dédiés spécialement aux collectionneurs, le Rapport Annuel de la Monnaie pour 1953 n'en fait pas mention. Il est donc permis de penser que les ensembles produits en 1953 étaient plus destinés aux visiteurs de marque qu'aux collectionneurs.

L'année 1954 en est une des plus intéressante pour les collectionneurs de monnaie et papier monnaie canadiens. Mentionnons tout d'abord que c'est la première année où les ensembles hors-circulation (proof-like sets) étaient offerts au grand public. Ces ensembles comprenaient un exemplaire de chaque pièce de circulation, du 1¢ au 1$ qui étaient présentées dans un carton blanc recouvert d'un mince cellophane. Environ 7,400 de ces ensembles furent vendus au prix d'émission de 2.20 $!...

C'est également en 1954 que l'alliage composé d'acier recouvert de nickel et plaqué chrome fut utilisé pour la dernière fois pour les pièces de 5 cents. On se souviendra que cet alliage avait été utilisé pour la première fois en 1944 et à quelques reprises par la suite. Notons finalement que les quantités émises pour la plupart des pièces de circulation, furent relativement faibles comparativement aux années précédentes.

Du côté du papier-monnaie, l'année 1954 devait nous amener la troisième émission des billets de la Banque du Canada. En effet, de nouveaux billets arborant le portrait de Sa Majesté Elizabeth II furent émis en dénominations de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100 et 1000 dollars. Contrairement aux billets de l'émission précédente (1937) le portrait de la souveraine fut placé à la droite du billet et non au centre, ceci afin de protéger l'image de la reine contre les plis centraux souvent infligés aux billets.

Autre fait important, dans la première série de billets qui furent émis, l'ombrage dans les cheveux de la reine donnait l'impression d'une "face de diable". De vives protestations surgirent de la part du public et vite on corrigea les jeux d'ombres pour les émissions subséquentes. Ce qui fait que l'on retrouve deux types de billets de 1954, soit ceux "avec face de diable" et ceux connus sous le nom de "dessin modifié".

Avant 1954, les billets devant remplacer ceux qui étaient mal imprimés ou abimés avant leur mise en circulation étaient fabriqués individuellement et portaient exactement le même numéro de série que les billets altérés. Afin d'éliminer les inconvénients reliés à ce procédé, la Banque du Canada initia un nouveau procédé. On décida d'imprimer une série de billets avec les numéros imprimés séparément et précédés d'un astérisque (*) afin de remplacer les billets imparfaits. Il est toutefois important de noter que l'on ne retrouve pas ces astérisques sur les billets de 50, 100, et 1000 dollars.

1955 – 1957

C'est en 1955, que l'on recommença à utiliser le nickel pour frapper la pièce de 5 cents, mais la pièce était toujours de forme dodécagonale. En 1956, c'est la pièce de 10¢ qui retient notre attention. En effet, en plus de la pièce régulière, certaines pièces ont un petit point très en évidence sous la date, entre le 9 et le 5. Il faut être prudent avec cette variété car il existe certaines variations qui diffèrent de la variété officielle. Puis en 1957, la pièce de 1 $ présente deux variétés. Il y a la pièce régulière arborant 3 lignes d'eau à l'avant du canoe et la pièce montrant une seule ligne d'eau. Selon les recherches effectuées, cette variété serait le résultat du sur-polissage du coin.

1958

La pièce de 50 cents de 1958 est la dernière qui arbore au revers les Armoiries du Canada telles qu'utilisées depuis 1955. Sur ce revers, les inscriptions "50 cents" sont au haut de la pièce alors que le mot "CANADA", suivi de la date, apparaît au bas. Pour ce qui est du dollar en argent, il s'agissait du quatrième dollar commémoratif émis au Canada. La pièce commémore le Centenaire de la Ruée vers l'Or et l'établissement de la Colombie Britannique comme une Colonie Anglaise. Le motif, oeuvre de Stephen Trenka, montre un Totem, motif très approprié si l'on considère que les Indiens de la Colombie Britannique sont les seuls au Canada qui construisaient des Totems. Toutefois, ce motif souleva plusieurs controverses en raison d'un élément particulier. En effet, il semblerait qu'un corbeau apparaît au faîte du Totem, ce qui signifierait qu'il s'agit d'un Totem mortuaire, ce qui valut à la pièce le surnom de "Dollar de la Mort". Les Totems mortuaires étaient utilisés pour recevoir les cendres des Indiens décédés... A l'arrière-plan, on aperçoit les montagnes (probablement les Rocheuses). Les dates 1858 et 1958 apparaissent à la gauche du Totem ainsi que le mot CANADA. Le nom BRITISH COLUMBIA apparaît à droite et la dénomination "DOLLAR" apparaît sous le Totem.

1959

L'événement numismatique qui retient notre attention pour 1959 se situe au niveau de la pièce de 50 cents. En effet, le motif du revers qui était utilisé depuis 1937 fut complètement redessiné.

50¢ 1937-1958

50¢ 1959-1966

dollar en argent de 1958

Quelques années auparavant, soit en 1957, les Armoiries telles que décrites par une proclamation royale du 21 novembre 1921 (sauf pour le remplacement de la couronne Impériale par la couronne de St-Édouard) furent approuvées comme étant celles qui devaient être utilisées par le gouvernement. Thomas Shingles prépara donc un nouveau modèle pour le revers de la pièce de 50 cents. Il tenta de "colorer" la pièce en représentant le bleu par de petites lignes et le blanc par un fond uni. Mais une erreur se glissa sur la pièce de 1959 alors que la partie inférieure de l'écusson fut "colorée en bleu" au lieu d'être en blanc. Cette erreur fut corrigée sur les pièces de 1960. Les armoiries nouvellement dessinées étaient plus petites que celles utilisées précédemment sur les pièces de 50 cents, et comprenaient au bas un ruban portant l'inscription "A MARI USQUE AD MARE" (D'un océan à l'autre) la devise du Canada. La date fut placée de part et d'autre de la couronne surmontant les Armoiries alors que le mot CANADA fut placé à gauche et la dénomination à droite. Les initiales de Thomas Shingles apparaissent au bas des Armoiries. Ce motif, bien qu'il ait subi quelques modifications mineures, est toujours utilisé sur le revers des pièces de 50 cents.

1960 - 1964

En 1960, les lignes d'eau et les aurores boréales qui ornent le revers de la pièce de 1$ furent légèrement retouchées pour leur donner plus de relief. Quant à l'année 1961, elle retient notre attention au niveau des ensembles hors-circulation, qui, pour la première fois, présentaient les pièces dans une enveloppe de plyofilm.

Ensembles hors circulation 1954 – 1960

Ensembles hors circulation 1961- date

Le principal élément numismatique qui mérite d'être souligné pour les années 1962 et 1963 réfère à la pièce de cinq cents. En effet, après plus de 20 ans de forme dodécagonale (12 côtés), la pièce redevint ronde en 1963, comme elle l'avait été de 1922 à 1942.

Fait à noter, le début des années 1960 a généré un très fort intérêt pour la collection de monnaie et spécialement pour les ensembles émis par la Monnaie royale canadienne. Ainsi, le nombre d'ensembles hors-circulation émis en 1963 (673,006) était plus que le triple du nombre émis en 1962 (200,950).

L'année 1964 est la dernière année où l'effigie initiale de la reine Elizabeth II, (type Lauréate) fut utilisée sur les pièces de monnaie du Canada.

Outre ce fait, l'année 1964 devait réserver aux collectionneurs une variété sur certaines pièces de 5 cents. En effet, alors que la grande majorité des pièces n'ont que trois lignes d'eau à l'avant du castor, quelques-unes ont une quatrième ligne. Mais cette ligne est différente des autres par le fait qu'elle n'est pas droite, qu'elle est plus large que les autres lignes et que son extrémité touche pratiquement les initiales K.G. à la gauche de la pièce. Cette pièce est très courue par les collectionneurs et peut, encore de nos jours, être trouvée parmi les pièces qui circulent.

Notons finalement, que la pièce de 1 $ devait être la cinquième pièce commémorative de cette série. La pièce arbore un revers spécial qui commémore le centenaire des conférences de Charlottetown et de Québec tenues en 1864 et qui ont préparé la confédération canadienne de 1867. Le motif est formé d'un cercle dans lequel on voit la fleur-de-lys française, le trèfle irlandais, le chardon écossais et la rose anglaise. Dinko Vodanovic a fait le dessin original et Thomas Shingles a préparé le modèle à partir de ce dessin. Les initiales des deux hommes (D.V. et T.S.) apparaissent sur le pourtour du cercle. L'avers fut légèrement retouché au niveau de la robe.

Vous propose....

NOUVEAU 30 $

15 $

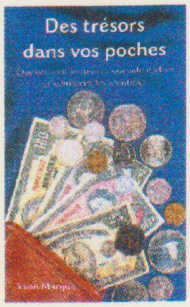

18 $

18 $

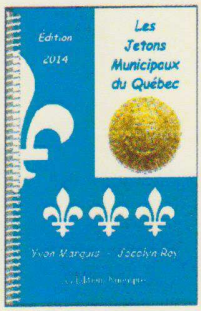

18 $

45 $

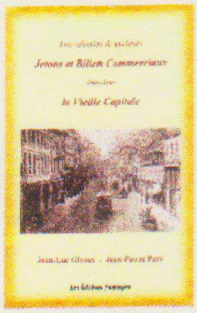

30 $

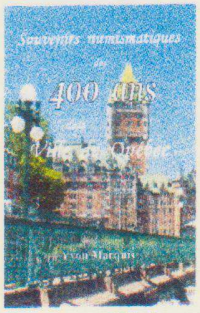

25 $

15 $

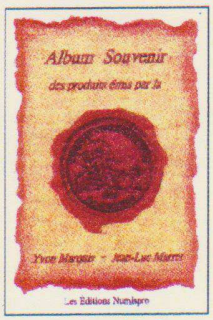

12 $

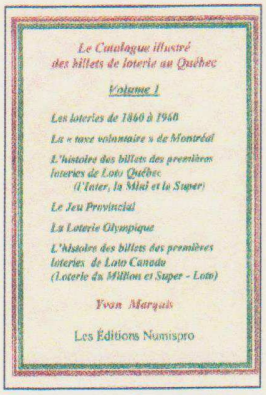

Format papier 39,95 $
Format CD 24,95 $

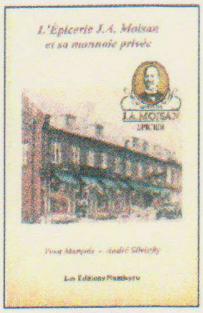

15 $

Les frais de poste (variables selon le volume) s'ajoutent aux prix indiqués

Les Éditions Numispro
C.P. 2001, Rimouski, Qc. G0L 1B0

numispro@globetrotter.net

BOUCLE DE CHEVEUX SUR LES BILLETS CANADIAN TIRE CTC S4-B

par Jerome Fourre - jayfoure@ctccollector.ca

En 1985, je me suis rendu au magasin Canadian Tire à St-Jérôme, QC et parmi les coupons qui m'ont été donné sur mon achat comptant à cette époque, j'ai reçu un billet CTC S4-AM. Immédiatement, j'ai remarqué que l'un des billets de 5¢ avait une "boucle" d'extra dans les cheveux de Sandy. J'ai mis ce billet dans un étui en plastique et je l'ai remisé avec le reste de mon argent papier.

J'ai oublié le billet jusqu'à l'automne 1990, lorsque j'ai reçu le Canadian Coin News dans le courrier et à la première page ont annonçait la formation d'un Club de collectionneur de coupon Canadian Tire. J'ai envoyé ma cotisation et 5,00 $ pour la deuxième édition du Guide Bilodeau que j'ai reçus au début de décembre 1990.

Il y avait une réunion prévue pour le 27 avril 1991 à la convention du ONA à Oshawa. Je savais que je devais y assister! Lors de cette réunion, j'ai rencontré Mike Hollingshead, Ross Irwin et Don Robb les fondateurs du club, ainsi que Roger Fox et Tim Henderson. J'ai rencontré Ovide Bilodeau et Ghislaine Memme, qui étaient membres du même club de monnaie que moi. Nos chemins ne s'étaient jamais croisés avant cette réunion.

Je me suis présenté avec mon billet « boucle » et quelques nouveaux billets CTC S12-A qui venait juste de sortir et que j'avais reçus du magasin CTC de St-Jérôme. Tout le monde en voulait un pour leur collection. Le reste s'est de l'histoire!

CTC S4-B
Boucle simple

CTC S4-B
Boucle double

La variété boucle est disponible en deux variétés: la boucle simple et la boucle double, notez la différence dans les images ci-dessus. Ils ont probablement été causées par une égratignure sur la plaque Intaglio qui a commencé à la fin de la série TN et qui n'a été découvertes qu'a la fin de la série AM

Vingt gammes différentes ont été identifiées jusqu'à présent, quatre de ces gammes ont seulement une seule des variétés, tous les autres ont un mélange des deux. La plupart des gammes comprend 5000 billets.

Si l'on veut mettre en place une collection complète, seulement 36 billets sont nécessaires. Je dois vous avertir cependant que quelques-unes des gammes sont très difficiles à trouver. La gamme de TN est probablement le plus difficile à trouver suivie par les gammes AM245xxxx, AM422xxxx et AM433xxxx qui ont étés émis a plus petit quantité.

La plupart de ces informations sont disponibles sur la liste des hauts & bas de Louis Fontaine qui se trouve sur notre site web (www.ctccc.ca) et notre page Facebook.

Catalogue #	Plus bas connu	Plus haut connu
CTC S4-B-TN	TN9957049	TN9958709
CTC S4-B-AM	AM0190035	AM0194961
CTC S4-B-AM	AM0440097	AM0444995
CTC S4-B-AM	AM0690103	AM0694762
CTC S4-B-AM	AM0940004	AM0944981
CTC S4-B-AM	AM1190289	AM1194757
CTC S4-B-AM	AM1440351	AM1444999
CTC S4-B-AM	AM1690087	AM1694962
CTC S4-B-AM	AM1940063	AM1944807
CTC S4-B-AM	AM2190016	AM2194998

Catalogue #	Plus bas connu	Plus haut connu
CTC S4-B-AM	AM2450216	AM2454913
CTC S4-B-AM	AM2700211	AM2704972
CTC S4-B-AM	AM2836372	AM2837947
CTC S4-B-AM	AM3050034	AM3054993
CTC S4-B-AM	AM3300289	AM3304903
CTC S4-B-AM	AM3550087	AM3554697
CTC S4-B-AM	AM3800100	AM3804904
CTC S4-B-AM	AM4050074	AM4054940
CTC S4-B-AM	AM4224046	AM4226659
CTC S4-B-AM	AM4336235	AM4337796

Expositions et Salons de collectionneurs à venir au Québec

Avril 2017

8 – 9 **Salon Postalia** (Monnaies, Timbres, Cartes Postales, Vieux papiers)
Édifice de la SFPQ, 5100 boulevard des Gradins, **Québec**

8 – 9 **Salon National du collectionneur Michel Laliberté** (Collections diverses)
Swift Galey, 565 des Écoles, **Drummondville** Sortie 177 Autoroute 20
Le plus gros du genre au Québec

29 – 30 **Exposition Multi-Collections de Rimouski**
Hôtel Rimouski – Centre des Congrès, 125 René Lepage Est, **Rimouski**

Mai 2017

14 **NOUVELLE DATE Salon du Collectionneur de Lévis**
La Maison des Ainés, 10 rue Giguère, Lévis

Juillet 2017

18 – 23 **Congrès de l'Association Royale de Numismatique du Canada (ARNC)**
Hôtel Mortagne, **Boucherville** Le plus grand Salon de monnaie au Canada.

Septembre 2017

23 - 24 **Exposition du Club des Grands Collectionneurs du Québec (**multi-collections**)**
Édifice de la SFPQ, 5100 boulevard des Gradins, **Québec**

Octobre 2017

8 – 9 **Exposition du Club Les Découvreurs de la Mauricie (**multi-collections**)**
Parc de l'Exposition, **Trois-Rivières**

Nous invitons les organisateurs à nous faire parvenir les détails de leurs activités.
Il nous fera plaisir de les publier si elles comprennent un volet numismatique.

Les activités régulières des Clubs locaux pour la saison 2016 – 2017
sont inscrites sur notre site web

Le Club Philatélique et Numismatique de Granby nous informe que

Cette année, la date de l'encan annuel est le **dimanche le 2 avril**. Il y aura un service d'évaluation gratuit de 10h00 à 12h00. Les lots seront en montre de 11h30 à 13h00, suivi de l'encan à 13h00. L'encan se déroulera au Centre Culturel France Arbour, situé au 279 rue Principale, local 100, à Granby. Le coût d'admission pour les membres est de $1 et le coût pour les non-membres est de $2. Pour de plus amples informations, visitez la page officielle du club : www.facebook.com/cpngq

L'Ascenseur Jacques Gosselin

Cet article est tiré du volume « «Une sélection de quelques **Jetons et Billets Commerciaux** émis dans **la Vieille Capitale** » (*J.L. Giroux / J.P. Paré, Les Éditions Numispro, 2010*) Il est reproduit dans cette revue pour commémorer le 75e anniversaire de cet ascenseur toujours en opération.

Les habitués de la ville de Québec sont au fait des nombreux escaliers qui relient la basse ville à la haute ville. Parmi tous ces escaliers, celui qui se trouve au haut de la rue de la Couronne et qui relie le quartier St-Jean-Baptiste au quartier St-Roch est l'un des plus connu. Ce qui différencie cet escalier des autres, est le fait qu'il a à ses côtés un ascenseur qui permet aux gens de passer de la Haute-Ville à la Basse-ville (et vice-versa) sans aucun effort.

Jacques Gosselin, originaire de St-Alban, comté de Portneuf, est né le 6 février 1905. Il a fait ses études au Petit Séminaire de Québec, jusqu'en rhétorique, car il se destinait à la prêtrise ; mais le destin en décida autrement. En 1926, à peine âgé de 21 ans, il épouse une fille du Faubourg St-Jean-Baptiste, Géraldine Martel, qui habitait sur la Côté Ste-Marie et qui était du même âge que lui. De cette union sont nés cinq enfants, 4 filles et 1 garçon

Vers la fin des années 1920, Jacques Gosselin était Agent d'assurances pour La Métropolitaine. C'est lors d'un voyage qu'il fit aux États-Unis que lui vint l'idée de construire un édifice abritant un ascenseur, à même le flan de roc, pour permettre plus facilement l'accès au pittoresque Faubourg St-Jean-Baptiste. M. Gosselin obtint son permis de construction de la ville de Québec le 10 janvier 1942. Loué à la ville par bail emphytéotique (bail de longue durée de 18 à 99 ans) qui confère au porteur un droit réel d'hypothèque. C'est au printemps de 1942 que l'on procède à l'inauguration officielle de cet ascenseur en présence du maire de la ville de Québec, M. Lucien Borne. *(il y a donc 75 ans cette année)*

À cette époque, les centres d'achats n'existaient pas. Pour le quartier St-Roch, c'était la belle époque car c'est dans ce quartier que les principaux magasins étaient situés et c'était là que se brassaient la plupart des affaires. Il est permis de croire que Jacques Gosselin était bien conscient de ce fait lorsqu'il décida de construire son ascenseur. Mais bien sûr, ce sont les résidents du Faubourg St-Jean-Baptiste qui utilisaient le plus cet ascenseur.
Dans cet édifice, au niveau de la rue St-Vallier (basse ville), on retrouvait un petit comptoir lunch ainsi qu'une succursale des tabagies Jos Côté (dépôt no. 10) alors qu'au niveau de la rue St-Réal (haute ville) on retrouvait un petit local de cordonnerie et une agence de voyage. Un service de secrétaires-téléphonistes se trouvait également au premier étage. Ce service créé par Jacques Gosselin fut le premier du genre à Québec. On y prenait des messages pour des professionnels, surtout des médecins. A ses débuts en 1942, il en coûtait 1¢ pour les enfants et 5¢ pour les adultes pour utiliser cet ascenseur. Pour les utilisateurs quotidiens il était avantageux de se procurer des séries de billets ce qui diminuait le coût unitaire

En 1960, monsieur Gosselin alors âgé de 55 ans commence à avoir des problèmes de santé. Alors sa fille Pierrette partagea le travail avec son père jusqu'à la fin des années 1970. Jacques Gosselin est décédé à Québec le 19 mars 1982 à l'âge de 77 ans.

Acquis par la ville de Québec par jugement le 6 juillet 1979, on changea le nom pour « Ascenseur du Faubourg » et depuis ce temps, l'utilisation est gratuite. Cet ascenseur qui existe toujours a été récemment rénové en 2009-2010. Pendant la période des travaux, les gens ont dû se résigner à utiliser l'escalier très imposant avec ses 98 marches en 4 paliers et ses deux bras qui se rejoignent à 30 pieds du sommet.

Bien que l'usage de cet ascenseur ne soit plus ce qu'il était en raison des changements dans les habitudes de magasinage et la multiplication des automobiles, l'ascenseur retrouve graduellement son importance avec la revitalisation du quartier St-Roch.

Les billets utilisés ressemblent aux billets utilisés pour les services d'autobus et pour les traversiers. Ils sont petits et de couleurs diverses. On retrouve des billets au nom de « Ascenseur Jacques Gosselin » et d'autres identifiés à « Ascenseur de la rue de la Couronne » et alors que certains billets mentionnent « bon pour un passage », d'autres spécifient « For Going Up Only – Pour monter seulement ». On retrouve la signature de M. Josselin au bas des billets.

Ces billets sont identifiés dans le catalogue Bowman sous les numéros 4073a et 4074a
(illustrations : collection J.L. Giroux)

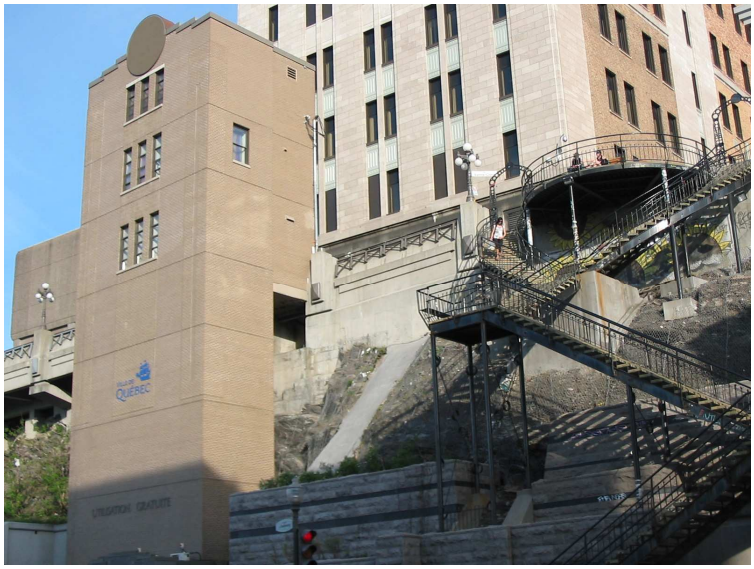

vue de l'édifice abritant l'ascenseur et l'escalier à sa droite

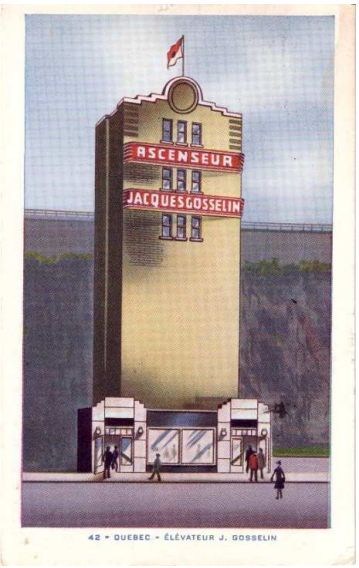

carte postale, collection J.P. Paré

L'Apprenti numismate

Bien que cette chronique s'adresse principalement à ceux qui débutent, vous êtes tous invités à la lire, vous y découvrirez ou vous rappellerez possiblement de quelques détails toujours utiles…

Comment classer ces pièces « bizarres » ?

Vous avez déjà une collection de pièces canadiennes qui prend forme. Vous avez découvert entre autres la quantité très impressionnante de pièces de 25¢ arborant des motifs différents ainsi que certains avec de la couleur. Vous avez appris à classer vos pièces soit dans un petit album ou en utilisant des cartons 2 x 2 et des feuilles pour les ranger. Mais il y a ces pièces « bizarres » de formes différentes, arborant divers motifs variés et parfois des inscriptions dans une langue qui vous est inconnue, et vous vous demandez comment classer ces pièces.

Mentionnons premièrement que ces pièces particulières peuvent être soit des jetons (il y en a plusieurs sortes) ou des pièces ventant d'autres pays. La première chose à faire est donc de les identifier. Dans le cas des pièces étrangères, je suggère d'indiquer sur le carton le pays d'origine et la dénomination et de les classer par ordre alphabétique. Si vous avez plusieurs pièces identiques, classez la plus belle et conservez les autres dans des bouteilles de plastique. Si vous ne pouvez identifier le pays émetteur ou la dénomination, faites des recherches sur internet. Si vous allez sur le site « **colnect.com** », en entrant simplement un élément figurant sur votre pièce vous pourrez obtenir plusieurs informations. Ce site est plein d'informations relatives à une multitude de collections.

Il en va de même pour les billets de banque venant de pays étrangers. Classez-les par pays et placez-les dans des feuilles à trois compartiments. Il est fortement conseillé pour les billets de qualité, de les placer dans un petit étui de plastique afin de minimiser les risques de les briser ou de les salir en les manipulant, avant de les placer dans les feuilles.

Lorsque vous aurez accumulé plusieurs centaines de pièces étrangères, vous devrez choisir de quelle manière vous souhaitez collectionner ces pièces. Car disons-le, bien que la plupart ne soient pas dispendieuses, vous ne pouvez penser tout collectionner. Une collection « par type » (une pièce de chaque modèle) est souvent ce que les collectionneurs choisissent. Et si vous voulez en acheter, il y a dans chaque exposition des marchands qui offrent ces pièces soit en vrac (vous choisissez ce que vous voulez) ou en sacs d'une livre (des centaines de pièces pour environ 10$) ou à l'unité (pièces identifiées et gradées).

Les petites Annonces Classées

Cette rubrique est mise à la disposition de ceux qui recherchent ou qui souhaitent vendre / échanger des items numismatiques. Nous avons décidé que ce service serait dorénavant gratuit.

Recherche jeton municipal **en argent** émis par la ville de Sayabec en 1994, et jeton municipal **en argent** émis par la ville de Trois-Pistoles en 1989. Je suis prêt à payer 100 $ chacun. **ymarqui@globetrotter.net**

A vendre épinglette à l'effigie de l'Association des Numismates Francophones du Canada 5 $ et médaille en étain commémorant le 10e anniversaire de l'ANFC, émise en 1995 15 $. Commandez auprès de Yvon Marquis **ymarqui@globetrotter.net**

Recherche exemplaires des revues « The KAYAK » et « Unusual Numismatic Objects » émises par Hanz Zoel entre le milieu des années 1960 et 1970. Si vous en avez contactez par courriel Jean- François Desrosiers, au **jfdesrosiers@protomach.ca**

Recherche des jetons **en argent** émis par l'Épicerie J.A. Moisan de Québec, les voici: 1983 Samuel de Champlain; 1984 Jacques Cartier; 1986 Paroisse St-Jean-Baptiste; 1987 Victoire des Patriotes; 1988 Indépendance du Bas Canada, et si possible 1987 Victoire des Patriotes **Piéfort en cuivre**, ainsi que des parchemins émis lors de l'émission des premiers billets et les billets Spécimen émis de 2008 à 2013. Merci de me contacter par courriel à **loubertothot@globetrotter.net**. Delphis Loubert.

Gratuit envoyez moi simplement un courriel pour vous inscrire à mes envois de **spéciaux** et **soldes d'inventaires** sur les pièces de monnaie, billets, jetons, médailles et autres items numismatiques. C'est gratuit, sans obligation et vous pouvez vous désabonner en tout temps. **ymarqui@globetrotter.net**

Vous cherchez un billet pour votre collection d'argent Canadian Tire? Nous avons aussi plusieurs autres articles de Canadian Tire tel que cartes-cadeaux, catalogues, épinglettes, etc. Achat, vente et échange. Nous acceptons Paypal, chèques & Interac - transfert d'argent par courriel. Visitez-nous à www.ctccollector.ca.
450-419-7914 - jayfoure@ctccollector.ca